

Contrôle d'une installation de ventilation en résidentiel selon le protocole Promevent

1 Public concerné et pré-requis :

Ce module est réservé aux professionnels du bâtiment souhaitant contrôler les systèmes de ventilation des bâtiments dans le cadre réglementaire ou de label, ayant des notions de base sur les performances d'un bâtiment, la Réglementation thermique et hygiène et la ventilation.

2 Pré-requis :

- Exercer ou avoir exercé une activité professionnelle correspondant au public visé
- Avoir les bases sur les systèmes de ventilation en résidentiel (maison individuelle et logement collectif) : réglementation et règle de l'art (DTU 68.3).

3 Objectifs pédagogiques :

- Savoir contrôler une installation de ventilation dans le cadre de l'application du protocole Promevent (labels Effinergie, démarche volontaire, démarche qualité, ...).
 - Au terme de la formation, les stagiaires doivent être capables de déterminer si une installation de ventilation est réalisée conformément aux réglementations, aux règles de l'art et aux exigences techniques (CCTP, labels...).
- Ils doivent être capables de faire le constat du dysfonctionnement le cas échéant.

4 Contenu détaillé - 1 jour - 7 heures

- 1• Brefs rappels réglementaires et normatifs :
 - a. Arrêté de mars 82
 - b. DTU 68.3
- 2• Rappels sur les principaux systèmes de ventilation en résidentiel neuf
 - a. Habitat individuel
 - b. Logement collectif
- 3• Présentation du protocole PROMEVENT
 - a. Le protocole
 - b. Le guide
 - c. Les supports
 - d. Matériel de mesure et étalonnage
 - e. Les normes de mesure de débit et de pression aux terminaux (NF EN 16211 et NF-E 51777)
 - f. Compléments (groupe de travail Promevent du Club Ventilation...)
- 4• TP sur plateau technique – collectif et/ou maison individuelle:
 - a. Réalisation de mesure de débits et pression selon le protocole
 - b. Réalisation d'une inspection visuelle d'un système SF et/ou DF selon le protocole
 - c. Débriefing
- 5• Temps d'échanges
- 6• Conclusion du module de formation

